



TRACT AUX CHEMINOTS

Montreuil, le 21 juillet 2023

CONDITIONS DE TRAVAIL

MESURES FORTES CHALEURS À FRET SNCF : LA DIRECTION EN DÉROUTE !

La CGT, avec les autres OS représentatives du CSE FRET, a déposé un droit d'alerte sur les mesures fortes chaleurs le 18 juillet dernier.

Comme d'habitude, un désaccord sur les mesures à prendre a été acté et un CSE extraordinaire a donc eu lieu le 19 juillet.

La direction nationale ne maîtrise plus rien et est incapable de protéger ses salariés. La production prime sur la santé ! Une saisine à l'inspection du travail est actée.

Les remontées terrain sont nombreuses depuis le début de l'été concernant une dégradation des conditions de travail due en grande partie à la période de fortes chaleurs qui sévit actuellement en France. Pour la direction, le nécessaire est fait ; pour la CGT, il n'en est rien ! Pour preuve, le seul document présenté aux élus est la nouvelle procédure de frein pour éviter les feux de talus.

Même si le Code du travail ne prévoit pas, pour les fortes chaleurs, une température précise, il prévoit que l'entreprise doit adapter les conditions de travail pour préserver la santé de ses salariés. Dans les faits, à Fret SNCF, selon la direction, il est impossible de modifier le plan de transport pour les 2 mois d'été, il faut se plier aux exigences des chargeurs !

Pour la CGT, c'est possible ! Il faut juste anticiper et dialoguer avec les chargeurs en amont. Sur certains sites, c'est même l'inverse qui est fait, comme à Miramas où ce sont les postes de matinée et de nuit qui sont figés pour faire travailler un maximum de cheminots sur la période la plus chaude de la journée !

Nous avons aussi pu constater que toutes les opérations de maintenance préventive sur les locomotives concernant le bon fonctionnement des climatisations ne sont toujours pas terminées, bien que nous soyons déjà au milieu de l'été. Pour la CGT, c'est inadmissible ! Il y a trop de problèmes de climatisation constatés depuis quelques semaines, en particulier sur les 60000 qui sont dotées d'un système de réfrigération qui pose des très gros problèmes depuis des années. Les préconisations qui sont proposées par la direction pour pallier ces dysfonctionnements chroniques sont :

- Boire régulièrement de l'eau fraîche sans attendre d'avoir soif, un verre toutes les 20 minutes, au moins un litre et demi par jour ;
- Porter des vêtements adaptés et légers de couleur claire, ils permettent l'évaporation de la sueur ;
- Ouvrir les fenêtres pour ventiler l'intérieur de la cabine de conduite.

À la lecture de ces recommandations, on comprend bien qu'il faut assurer coûte que coûte la production, même si la température dépasse les 40 degrés dans la machine.



Pour la CGT, c'est inadmissible, on se doit de se protéger pour éviter un coup de chaleur qui peut être tragique pour les plus fragiles. La direction refusant de se positionner, si vous estimez que vous ne pouvez plus travailler sans vous mettre en danger, faites valoir votre droit de retrait et rapprochez-vous d'un représentant de la CGT.

Du même ordre, et malgré l'insistance de la CGT, la direction n'a pas pris de position sur la conduite d'une machine avec la climatisation en panne ! Elle renvoie cela sur un dialogue entre l'ADC et la commande ! Vu la pénurie de machines, on ne peut que présumer de la décision !

Après 3 heures de réunion, la CGT a obtenu quelques avancées :

- Mise à disposition de bouteilles d'eau fraîche sur tous les sites dès lundi 24 juillet ;
- Directive d'achat de glacières pour les véhicules de service ;
- Mise à disposition d'une boisson non sucrée supplémentaire autre que de l'eau à décider avec le médecin et les CL-SSCT ;
- Distribution de brumisateurs sur tous les sites utilisant les Y8000 et 60000 au plus tard lundi 24 juillet ;
- Délocalisation des RHR de jour prévus dans les ORFEA dépourvus de climatisation si température de 30°C dépassée ;
- Délocalisation des RHR de nuit si demande du conducteur à sa commande.

Ces avancées restent insuffisantes, en particulier sur l'adaptation des conditions de travail quand il y a une vigilance canicule.

**LA CGT ET SES MILITANTS RESTENT VIGILANTS ET
DISPONIBLES POUR DÉFENDRE VOS CONDITIONS DE
VIE ET DE TRAVAIL !**

